

# AMELIORATION DE L'HABITAT :

## Des aides pour financer votre projet



**Jusqu'au 23 avril 2019**, grâce à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) menée par la Communauté de Communes Val de Gray, vous pouvez bénéficier d'aides majorées pour l'amélioration de l'habitat : **lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé, adaptation du parc immobilier au vieillissement et à la perte d'autonomie, promotion d'un parc locatif de qualité à loyers maîtrisés**. Les subventions proviennent principalement de l'ANAH, du Conseil départemental de Haute-Saône et de la Communauté de Communes Val de Gray.

Pour vous accompagner et connaître les aides auxquelles vous avez droit la Communauté de Communes Val de Gray a missionné SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) Haute-Saône. Les propriétaires occupants ou bailleurs, ayant un projet d'amélioration de l'habitat, peuvent donc contacter gratuitement SOLIHA Haute-Saône qui saura indiquer dans un premier temps s'ils sont éligibles aux aides existantes. Ensuite, sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité définis par les financeurs, ils bénéficieront d'une assistance technique, administrative et financière dont le coût est pris en charge par la Communauté de Communes Val de Gray.

Outre ces subventions, la Communauté de Communes Val de Gray a renouvelé son engagement dans le dispositif « Logements pour Tous ». L'enjeu est d'apporter une réponse à la problématique du vieillissement par une démarche curative et d'anticipation lors de la construction ou de la réhabilitation de logement. Là encore SOLIHA Haute-Saône saura indiquer gratuitement à chacun si le projet est éligible.

### Informations gratuites :

SOLIHA Haute-Saône, 2 Place du Moulin des Prés 70 000 VESOUL  
Tel : 03.84.75.38.56 Fax : 03.94.75.94.44  
Mail : [contact.hautesaone@solihha.fr](mailto:contact.hautesaone@solihha.fr)

